



Comité des transports

Procès-verbal

N° de la réunion : 01
Date : 26 janvier 2023
Heure : 9 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : **Président :** conseiller Tim Tierney
Vice-présidente : conseillère Catherine Kitts
Conseillers : Jessica Bradley, George Darouze, Steve Desroches, Sean Devine, Laura Dudas, Glen Gower, Laine Johnson, Wilson Lo, Matt Luloff, et Ariel Troster
Maire : Mark Sutcliffe (membre d'office)

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 8 février 2023 dans le rapport No 1 du Comité des transports.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 25 janvier 2023, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le 26 janvier 2023, à 8 h 30.

Ce procès-verbal préliminaire contient un résumé des suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal définitif, comme la consignation des soumissions écrites ou verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal préliminaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal soit confirmé par le sous-comité. Le procès-verbal définitif sera publié en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du sous-comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 31 du CT - le mercredi 29 juin 2022

Adopté

4. Bureau du greffier municipal

4.1 Mandat du Comité des transports

Dossier No. ACS2023-OCC-CCS-0003 - À l'échelle de la ville

Mme Caitlin Salter MacDonald, gestionnaire, Services au Conseil municipal et aux comités, Bureau du greffier municipal, et Mme Vivi Chi, directrice, Planification des transports, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique répondent aux questions que la conseillère Johnson pose au sujet de l'ébauche du mandat du Comité et de ses liens avec le Plan directeur des transports, que le Comité doit examiner plus tard cette année. En réponse aux questions concernant l'engagement à accorder la priorité à la sécurité dans le mandat du Comité, le président Tierney suggère au personnel qu'il communique avec le bureau du conseiller afin de discuter du libellé approprié de ce point avant qu'il ne soit présenté au Conseil le 8 février 2023.

Au terme des discussions, la recommandation du rapport est présentée au Comité et ADOPTÉE telle quelle.

Recommandation du rapport

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver son mandat, tel qu'il est énoncé dans le présent rapport et dans le document 1 ci-joint.

Adoptée

5. Points à huis clos

There were no *In-Camera* Items.

6. Information distribuée auparavant

6.1 Fermeture temporaire de la rue Wellington

Selon la volonté du Comité, le point précédent, inscrit à l'ordre du jour du Comité des transports à titre d'*information distribuée auparavant*, est reporté par le dépôt de la motion suivante :

MOTION N° TRC 2023 - 01-01

Proposée par la conseillère Catherine Kitts

Que conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (n° 2022-410), le Comité des transports approuve la suspension des *Règles de procédure* afin que soit examiné le point suivant :

**Information distribuée auparavant A – FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RUE WELLINGTON
(ACS2023-PWD-TRF-0001)**

Adoptée

La vice-présidente donne ensuite lecture de la motion suivante :

MOTION NO TRC 2023 - 01-02

Proposée par la conseillère Catherine Kitts

ATTENDU QUE le Conseil a approuvé le 23 février 2022 une motion pour fermer temporairement la rue Wellington, entre les rues Bank et

Elgin, jusqu'à la fin de 2022 et que la rue doit rester fermée tant qu'un rapport n'est pas présenté au Comité des transports; et

ATTENDU QUE selon l'information distribuée auparavant transmise au Conseil (17 janvier 2023), le personnel présentera un rapport au Comité des transports une fois que l'étude des répercussions sur la circulation censée commencer bientôt sera terminée; et

ATTENDU QUE les Services de la circulation ont examiné les répercussions de la fermeture de rue sur la circulation et conclu qu'elle est gérable si l'on se fie au débit de circulation de 2022, notant toutefois quelques incidences de la déviation sur les rues du secteur; et

ATTENDU QU'en raison du retour en présentiel des fonctionnaires fédéraux, il y aura plus de piétons, de cyclistes et d'automobilistes au centre-ville et que les grands projets de construction prévus dans le secteur contribueront à la congestion; et

ATTENDU QUE la Ville a reçu des demandes de réouverture de la rue Wellington de résidents, d'entreprises et de visiteurs; et

ATTENDU QUE l'augmentation de la congestion et les répercussions de la déviation de la circulation peuvent accroître les risques potentiels pour les piétons et les cyclistes; et

ATTENDU QUE la réouverture de la rue Wellington facilitera les déplacements en véhicule au centre-ville, atténuant les répercussions du retour au travail des fonctionnaires fédéraux et des réductions de voies prévues en raison des travaux dans le secteur; et

ATTENDU QUE le personnel peut décider, en consultation avec le Service de police d'Ottawa, le Service des incendies d'Ottawa et le Service paramédic d'Ottawa, de fermer temporairement la rue Wellington et d'autres rues pour des événements spéciaux, des raisons de sécurité ou des manifestations légitimes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'en consultation avec ces trois services, la rue Wellington soit rouverte à tous entre les rues Elgin et Bank dès que faisable selon le directeur des Services de la circulation, mais pas avant le 1^{er} mars 2023 afin de permettre le remplacement et l'installation d'infrastructures routières dans ce secteur;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel étudie les possibilités de fermeture temporaire de la rue Wellington entre les rues Elgin et Bank à l'été 2023 pour les événements spéciaux et les activités communautaires ou pour la sécurité et le bien-être des résidents d'Ottawa;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les directeurs généraux de Planification, Immobilier et Développement économique et de Travaux publics continuent de discuter avec les représentants fédéraux de la possibilité de redéfinir les limites de la Cité parlementaire, en consultation avec les entreprises et les résidents du secteur;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel s'assure que soient pris en compte dans ces discussions les servitudes, l'infrastructure municipale, les projets de transport, l'évaluation foncière, les répercussions de la modification des circuits d'autobus sur la capacité des rues du centre-ville, notamment l'accès aux stations de l'O-Train et leurs entrées, et tout échange possible de terrains;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel continue de travailler avec Services publics et Approvisionnement Canada pour achever l'étude des répercussions sur la circulation et présenter un rapport au Comité des transports et au Conseil au premier trimestre de 2024 ou dès que l'étude sera prête, étude qui devra notamment faire le point sur les discussions, les recommandations et les demandes découlant du cadre de négociation

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel communique régulièrement avec le bureau du maire et le conseiller du quartier pour relever les occasions d'activités et de partenariats afin d'embellir la rue Wellington et de la rendre plus animée.

Mme Vivi Chi, directrice, Planification des transports, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique (DGPIDE), et M. Philippe Landry, directeur, Services de la circulation, Direction générale des travaux publics, sont présents pour répondre aux questions.

Le Comité reçoit ensuite les intervenants du public suivants, qui présentent leurs opinions quant à l'éventuelle réouverture de la rue Wellington :

1. M. Derrick Simpson, président, Association communautaire du centre-ville (ACC) et président, Comité des transports de l'ACC;
2. L'honorable Andrew Cardozo*, sénateur;
3. M. Stephen MacDonald;
4. M. William van Geest+, coordinateur, Programme Ville vivante, Écologie Ottawa;
5. Mme Linda Mathies+, Promenades pour tous;
6. M. Dave Robertson;
7. M. Gabriel Rivett-Carnac;
8. M. Kevin McHale, directeur exécutif, Administration du mail et ZAC de la rue Sparks;
9. M. Ben Cool-Fergus.

Les personnes suivantes ont également présenté des observations écrites :

1. Mme Brenda Knight* (Residents of Park Square – 151, rue Bay);
2. M. John Grant*;
3. M. Edgar M. Toro*;
4. M. Jarno van der Kolk*;
5. M. Tom and Ms Sue Janson*.

[+ Présentations de diaporamas ou d'images, dont une copie est conservée au greffe municipal]

*[* Les personnes et groupes dont le nom est suivi d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel; leurs commentaires et présentations sont conservés au greffe municipal.]*

Durant l'examen de la motion par le Comité, le conseiller Troster propose l'ajout d'une voie cyclable provisoire en ces termes :

Que le plan de réouverture prévoie une bande cyclable protégée temporaire délimitée par des poteaux flexibles pour conserver les liens cyclables entre les fermetures temporaires et les réouvertures et protéger les adeptes du transport actif des véhicules.

Le conseiller Troster propose également ce qui suit :

Instructions au personnel :

Que le personnel informe le Comité et le Conseil du cadre pour la fermeture saisonnière et l'animation (de la rue Wellington) et des paramètres du projet dans une note de service d'ici le printemps 2023.

Au terme des discussions, la Motion N^o TRC 2023 - 01-02, dans sa version modifiée, est présentée au Comité et ADOPTÉE par un vote de 12 voix affirmatives et aucune voix contre, comme suit :

WHEREAS on February 23, 2022, Council approved a motion to temporarily close Wellington Street between Bank Street and Elgin Street until the end of 2022 and that the road not re-open until such a time that a report is brought forward to Transportation Committee; and

WHEREAS the IPD sent to Council on January 17, 2023, indicated that staff will bring forward a report to Transportation Committee once the Traffic Study that is set to begin shortly has been completed; and

WHEREAS Traffic Services conducted a review of traffic impacts due to the closure, and concluded that the current closure is manageable based on 2022 traffic volumes, however, have observed some impacts of detoured traffic on the road network in the area; and

WHEREAS the return to the office of Federal Government employees will lead to increased pedestrian, cycling and traffic volumes in the downtown core and along with planned major construction projects in the area, will lead to increase congestion; and

WHEREAS the City has received requests from residents, businesses, and visitors to re-open Wellington Street; and

WHEREAS the increased congestion and impacts of detoured traffic can increase the number of potential risks to pedestrians and cyclists; and

WHEREAS opening Wellington Street will provide additional capacity for vehicles travelling in the downtown core, thereby reducing the impact of the return to work of Federal Employees and planned lane reductions as a result of construction in the area; and

WHEREAS staff can currently, in consultation with Ottawa Police Services, Ottawa Fire Services and Ottawa Paramedic Services, choose to temporarily close Wellington Street and other city streets for special events, security reasons or to allow for lawful protests;

THEREFORE BE IT RESOLVED that in consultation with Ottawa Police Services, Ottawa Fire Services and Ottawa Paramedic Services, Wellington Street between Elgin and Bank Street be re-opened to all traffic as soon as it is operationally feasible as determined by the Director of Traffic Services but no sooner than March 1st, 2023 to allow for the replacement and installation of traffic infrastructure in the area; and

BE IT FURTHER RESOLVED that staff explore options for temporary road closures of Wellington Street between Elgin Street and Bank Street during the summer of 2023 for special events and community programming or for the safety and wellbeing of the residents of Ottawa; and

BE IT FURTHER RESOLVED that the General Managers of Planning, Real Estate and Economic Development and Public Works continue ongoing discussions with Federal officials regarding the potential of a redefined Parliamentary Precinct, with appropriate consultation with local businesses and residents; and

BE IT FURTHER RESOLVED that staff ensure that appropriate easements, city infrastructure, future transportation plans, land valuation process, impact of any changes to bus routes on the capacity of downtown street including accesses and entrances to

O-Train stations and any potential land exchange are considered in all discussions with federal officials; and

BE IT FURTHER RESOLVED that staff continue to work with Public Service and Procurement Canada on finalizing a traffic study and report back to Transportation Committee and Council in the first quarter of 2024 or as soon as the study is complete including an update on ongoing discussions, recommendations and any requests resulting from the negotiation framework; and

BE IT FURTHER RESOLVED staff regularly liaise with the mayor's office and the local Councillor to identify opportunities to increase programming and seek out partnerships to improve the beautification and animation of the Wellington Street, and;

BE IT FURTHER RESOLVED that the re-opening plan include a temporary protected bike lane with the use of flex posts to retain the cycling connections in between temporary closures and re-openings and to protect active transportation users from vehicular traffic.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le plan de réouverture prévoit une bande cyclable protégée temporaire délimitée par des poteaux flexibles pour conserver les liens cyclables entre les fermetures temporaires et les réouvertures et protéger les adeptes du transport actif des véhicules.

Voix affirmative(s) (12): Councillor T. Tierney, Councillor Catherine Kitts, Councillor Jessica Bradley, Councillor G. Darouze, Councillor Steve Desroches, Councillor L. Dudas, Councillor G. Gower, Councillor Laine Johnson, Councillor Wilson Lo, Councillor M. Luloff, Councillor Ariel Troster, et Councillor Sean Devine

Adoptée

7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)
Il n'y a aucun avis de motion.
8. Demandes de renseignements

8.1 Councillor J. Bradley - Enlèvement des andains de neige

Les andains de neige gênent les résidents et sont particulièrement difficiles à enlever pour les personnes âgées et celles en situation de handicap. Contrairement à certaines municipalités canadiennes, qui expérimentent ou mettent activement en œuvre des programmes d'enlèvement des andains de neige, la Ville d'Ottawa ne propose actuellement pas ce service. À la place, elle a créé le Programme Snow-Go et le Programme d'aide Snow-Go, qui mettent en lien des personnes âgées et des personnes en situation de handicap avec des entrepreneurs fiables et octroient une aide financière modérée aux personnes à faible revenu. Même si ces programmes sont utiles, les résidents demandent à la Ville d'envisager d'adopter un programme d'enlèvement des andains de neige plus efficace.

1. Le personnel peut-il donner un aperçu de l'utilisation effective du Programme Snow-Go et du Programme d'aide Snow-Go (nombre d'utilisateurs, coûts administratifs et montant annuel des subventions octroyées aux résidents admissibles)?

2. Peut-il également fournir une estimation des coûts et des besoins en ressources pour les scénarios suivants :

Enlèvement par la municipalité des andains de neige dans les entrées de cour des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

- a) Service fourni uniquement aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap et financé par les impôts municipaux;
- b) Service fourni aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap selon le principe d'utilisateur-payeur pour l'intégralité des coûts;
- c) Service fourni aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap selon un système de recouvrement partiel des coûts.

8.2 TRC 23-02 – Comparaison des normes de service de déneigement

Veillez fournir une comparaison des normes de service de déneigement de la Ville d'Ottawa et de celles d'autres municipalités canadiennes de taille et de climat comparables (délais d'intervention, sphères de responsabilité [trottoirs, allées privées, etc.], règlements municipaux associés et niveau de service pour différents types de routes).

9. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

10. Levée de la séance

Prochaine réunion

À déterminer.

La séance est levée à 12 h 25.

Original signé par C.
Zwierzchowski, Coordonnateur du
comité

Original signé par Conseiller T.
Tierney, Président